



ORDRE DU JOUR

COMITE SYNDICAL

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 04 OCTOBRE 2017.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (LISTE ANNEXEE AU PRESENT ORDRE DU JOUR).

1 - PROJET MOBILITÉS - TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS

1.1 - 3^{ème} Ligne de Métro - Marché n° M3 2017 0014 M : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les dossiers de procédures administratives : autorisation de signer le marché avec le groupement Egis Structures et Environnement/Arcadis.

1.2 - Réalisation des études préliminaires de Toulouse Aerospace Express - Avenant n°2 au marché subséquent n°2016-815 conclu avec la SMAT : autorisation de signer l'avenant.

1.3 - Avis du Conseil Scientifique : alternative ferroviaire - Point d'information.

1.4 - Convention de partenariat n° 2017-1095 entre Tisséo-Collectivités et l'Institut d'Economie Industrielle pour la réalisation d'un projet d'étude et de recherche dans le cadre de l'évaluation socio-économique de Toulouse Aerospace Express - Autorisation de signer la convention.

2 - RESEAU STRUCTURANT

2.1 - Connexion Ligne B - Avis de la CNDP et dossier de concertation.

2.2 - Projet de connexion ligne B à la 3^{ème} ligne de métro :

- Prise en considération des études du projet de connexion de la ligne B à la 3^{ème} ligne de métro.
- Approbation d'un périmètre d'études permettant l'application du sursis à statuer sur les communes de Toulouse, Ramonville et Labège.

2.3 - Téléphérique Urbain Sud - Point d'information (*remis en séance*).

3 - PLANIFICATION ET ECO MOBILITES

3.1 - Politique cyclable d'agglomération : étude préalable à la proposition de mise en place d'une autorité organisatrice unique des mobilités cyclables urbaines et des services associés.

3.2 - Projet Mobilités 2020-2025-2030 : Mise en œuvre du schéma directeur cyclable d'agglomération.

3.3 - Politique cyclable d'agglomération : Approbation du projet de réalisation d'une thèse entre Tisséo-Collectivités et l'université de Toulouse Jean Jaurès.

3.4 - Mise en place de l'indemnité kilométrique Vélo : Principe de mise en œuvre.

3.5 - Valorisation des actions écomobilités : partenariat entre Tisséo-Collectivités et le Club Réussir - convention n° 2017-1089.

4 - PILOTAGE ET ATTRACTIVITÉ DU RESEAU

4.1 - Consultation préalable à l'attribution de la délégation de service public relative à l'exploitation du service de Transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite.

4.2 - Avenant 1 à la convention N°2014-868 entre la Région Occitanie et Tisséo Collectivités relative à l'accord tarifaire sur la section ferroviaire d'agglomération Arènes-Colomiers.

5 - PROJETS TERRITORIALISES

5.1 - Doublement de la Capacité Ligne A - Avenant n°1 au marché 52M 2016 12892 M conclu avec le groupement PACK PLV/JAM SPECTACLES - Conception et réalisation de supports de communication chantier : autorisation de signer l'avenant n°1.

5.2 - Téléphérique Urbain Sud : Prime à verser dans le cadre de la consultation du marché global de Conception, Réalisation et Maintenance, protocole transactionnel à conclure avec le groupement BMF Remontées Mécaniques / EUROVIA MP / GTM / SETEC ITS / MDP Consulting / LCR Architecte / RICHEZ Associés / MECAMONT HYDRO.

6 - GESTION DU PATRIMOINE

6.1 - Convention n° 2017-1091 d'usage de l'application d'interopérabilité Hoplink et adhésion à Calypso Network Association (CNA) - Approbation et autorisation de signer la convention et d'adhérer à l'association.

7 - MISSION ENERGIE

7.1 - Acquisition de bus standards GNV - Signature d'un accord pour la mise en place d'une procédure avec la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP).

7.2 - Acquisition de bus articulés GNV Citaro 2 Evobus Mercedes dans le cadre d'un marché Subséquent n°2015-05-31.

8 - RESSOURCES HUMAINES ET PERFORMANCES DE L'ADMINISTRATION

8.1 - Foncier : Acquisition d'un terrain à Toulouse.

8.2 - Convention n° 2017-1093 relative à des prestations de services liées au système d'information entre Tisséo-Collectivités et Tisséo-Voyageurs.

8.3 - Chef de projets patrimoine matériel roulant et systèmes guidés métro et tramway H/F - Direction Gestion Patrimoniale - DGA Patrimoine et Investissement - Procédure de recrutement : cadre d'emploi des ingénieurs et attachés.

8.4 - Convention n° 2017-1094 de mise à disposition d'un Chargé d'Inspection en Santé et Sécurité au Travail (CISST) entre le CDG 31 et Tisséo-Collectivités.

8.5 - Modification du tableau des effectifs.

8.6 - Modalités d'accès au réseau Tisséo pour les agents et ayants-droits de Tisséo-Collectivités et de Tisséo-Ingenierie.

9- STRATEGIE FINANCIERE ET PROSPECTIVE

9.1.1- Autorisation de contracter un prêt d'un montant de 30 millions d'euros auprès de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées pour le financement des travaux du SMTC.

9.1.2 - Autorisation de contracter un prêt d'un montant de 30 millions d'euros auprès de la Société Générale pour le financement des travaux du SMTC.

9.2 - Avenant au contrat de prêt n° 0108 avec la Société Générale suite à la suppression de deux opérations d'échanges de taux d'intérêts.